



Dispositif CARÉDIAB- Association d'Appui aux Professionnels de Santé

- Programme ETP de proximité -

PUBLIC CIBLE

Ce programme s'adresse aux patients adultes concernés par :

- Diabète type 1,2 ou gestationnel
- Obésité (IMC>30 kg)
- Hypertension artérielle
- Hyperlipidémie
- Antécédents d'accidents cardiovasculaires (hors AVC)
- Insuffisance cardiaque

MODALITES D'INCLUSION

- Patients volontaires ayant donné leur consentement libre et éclairé.
- Patients concernés par l'une des pathologies du programme.
- Être âgé de l'âge requis par le programme.

LIEUX DE MISE EN ŒUVRE

Déployé sur 3 départements :

Ardennes : Asfeld ; Charleville-Mézières ; Mouzon ; Douzy ; Carignan ; Rethel ; Douzy ; Rimogne ; Tournes ; Rocroi ; Signy-le-Petit ; Juniville ; Vouziers.

Marne : Ambonnay ; Bezannes ; Montmirail ; Reims ; Suippes ; Hermonville ; Taissy ; Courcy ; Tinquieux ; Ville-en-Tardenois ; Saint-Martin-sur-le-Pré ; Saint-Martin-d'Ablois ; Mareuil-sur-Ay ; Châlons-en-Champagne.

Aube : Troyes et agglomération ; Auxon ; Bar-sur-Aube ; Aix en Othe ; Rosières-près-Troyes.

ATELIERS

- **BILAN INITIAL** réalisé par le médecin, l'infirmier ou le pharmacien

Bilan Educatif Partagé (BEP) initial et choix de la ou des priorités éducatives selon les préoccupations du patient et du soignant, négociation de l'objectif et orientation vers le professionnel choisi

- **Réalisation des SEANCES EDUCATIVES** adaptées au patient

Entre 3 et 5 séances en fonction des besoins des patients. Séances individuelles ou collectives / format présentiel ou distanciel. La S1 permet de reprendre les points vus lors du BEP et d'en préciser les objectifs.

- **BILAN FINAL** réalisé par tout professionnel intervenant au sein du parcours

Permet d'évaluer avec le patient l'atteinte des objectifs fixés en début de parcours, et de clôturer son parcours éducatif.

MODALITES PRATIQUES

- Réunions de coordination : Retour sur les pratiques permettant d'améliorer et de faire évoluer le programme.
- Programme intégralement pris en charge
- Type de séances : Individuel ou collectif
- Format de séances : Présentiel ou distanciel

INTERVENANTS

Médecin ; Infirmier ; Podologue ; Psychologue ; Masseur Kinésithérapeute ; Diététicien ; Educateur médico-sportif ; Pharmacien ; Sage-femme ; Orthophoniste.

CONTACTS

- Mme Ilona GIAGRANDE Cheffe de projets ETP
- Dr Patrick ROUA Coordonnateur du programme ETP

Tél : 07.72.45.99.49 / 03.26.82.88.85

Mail : ilona.giagrandi@aaps.fr / carediab@aaps.fr

Site internet : <https://aaps.fr/carediab/>



Pour nous contacter

PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT



Éduquer pour mieux soigner !

CARÉDIAB accompagne les professionnels de santé dans le développement de l'ETP, à travers un programme ambulatoire et de proximité.

Celui-ci est destiné aux patients atteints de maladies chroniques, visant à renforcer leurs connaissances et leur autonomie face à la maladie.

Pour en savoir plus : carediab@aaps.fr



À qui s'adresse le programme ETP CARÉDIAB ?



Patients diabétiques : Diabète de type 1 - type 2 - gestationnel



Patients insuffisants cardiaques



Patients présentant un/des facteurs de risque cardiovasculaire

- ⌚ Hypertension artérielle
- ⌚ Obésité (IMC > 30)
- ⌚ Hyperlipidémie
- ⌚ Antécédents cardiovasculaires (hors AVC)

Programmes déployés dans :
(territoires couverts)



À noter :

Prise en charge par le dispositif, aucun reste à charge pour le patient.

Le parcours ETP CARéDIAB

L'orientation vers ce bilan peut venir de tout professionnel de santé

1

Bilan éducatif initial :

- Réalisé par le médecin, pharmacien ou infirmier

Objectifs

- Identifier les besoins du patient
- Définir les objectifs éducatifs
- Orienté vers les professionnels adaptés



2

Séances éducatives

- De 3 à 5 séances, selon les priorités éducatives du patient
- Formats possibles : individuelles ou collectives / distanciel ou présentiel

Thématiques abordées : Diététique, observance, thérapeutique, activité physique adaptée, psychologie, podologie...



3

Bilan final :

- Synthèse et clôture du parcours ETP
- Réalisable par tout professionnel intervenant dans le parcours

Se former à l'ETP avec CARéDIAB

La mise en œuvre de l'ETP nécessite une formation certifiante de 40 heures. Chaque année une formation est proposée par le dispositif à destination des professionnels de santé.

Avec le soutien de :

